



Conditions de participation au jeu-concours d'automne/hiver

Organisateur du jeu-concours:

1. Le jeu-concours d'automne/hiver est organisé par Oel-Pool AG, Spittelweg 1, CH-5043 Suhr (ci-après: Oel-Pool).

Droit de participation:

2. Toute personne physique peut participer au jeu-concours. Sont exclus les collaborateurs de Oel-Pool AG, Moveri AG, le personnel des boutiques des stations-service bp et de partenaires des stations-service bp, les collaborateurs du prestataire technique ainsi que d'autres agences impliquées dans l'action. Si une des personnes précitées participe néanmoins à l'action et gagne, Oel-Pool est en droit d'attribuer le prix à un tiers, le participant n'ayant plus aucun droit au prix.

Durée du jeu-concours:

3. La participation au jeu-concours d'automne/hiver bp est possible du 02.10.2023 à 00h00 au 03.12.2023 à 23h59. Le message envoyé par WhatsApp doit arriver dans le système de Oel-Pool ou dans celui de son prestataire technique (cf. Enregistrement ci-après) d'ici cette date au plus tard. Toute participation ultérieure est exclue.

Participation et avis de gain:

4. La participation au jeu-concours d'automne/hiver nécessite l'envoi d'un ticket de caisse valide émis durant la période de promotion par une station-service bp participante par WhatsApp au **+41 79 466 68 40**.

Un message WhatsApp aux contenus incorrects ne peut pas être traité, et, par conséquent, ne donne pas droit à une participation. Le ticket de caisse doit être photographié avec suffisamment de lumière. Les tickets de caisse envoyés doivent impérativement être intacts et lisibles pour autoriser à participer. Oel-Pool se réserve le droit d'exclure les tickets de caisse illisibles de la promotion.

En envoyant le message WhatsApp, le participant accepte les conditions de participation. Chaque ticket de caisse ne peut participer qu'une seule fois. Les participants qui envoient plusieurs fois un même ticket de caisse seront exclus de la promotion.

Les détenteurs d'une carte carburant bp peuvent en plus envoyer par WhatsApp leur annexe à la facture de carte carburant et ont deux fois plus de chances de gagner. Chaque annexe à la facture de carte car-

burant par détenteur d'une carte carburant bp ne peut être envoyée qu'une seule fois. Les participants qui envoient plusieurs fois une même annexe à la facture de carte carburant seront exclus de la promotion.

Le participant confirme que les données envoyées par WhatsApp sont correctes et complètes. La date et l'heure d'arrivée des données entrées par le participant dans le système de Oel-Pool ou chez son prestataire technique constituent les date et heure de participation. Les 4 prix sont tirés au sort après la fin de la promotion, dans la semaine du 04.12.2023 (semaine 49). Une semaine commence le lundi à 00h00 et se termine le dimanche à 23h59. Les gagnants seront contactés par Oel-Pool ou par le prestataire technique ayant son siège en Suisse agissant pour le compte de Oel-Pool.

Les gagnants reçoivent un message par WhatsApp dans lequel il leur est demandé de communiquer leur adresse postale dans un délai de 5 jours à Oel-Pool ou au prestataire technique. Si l'adresse postale n'est pas communiquée dans le délai indiqué (5 jours) ou si l'adresse communiquée est incorrecte ou si le prix ne peut pas être livré à l'adresse communiquée ou si l'envoi du prix échoue pour d'autres raisons n'étant pas directement imputables à Oel-Pool, Oel-Pool est en droit d'attribuer le prix à une autre personne. Le participant n'a alors plus droit au prix. L'adresse postale est utilisée exclusivement pour l'envoi des prix. Les prix sont remis personnellement ou envoyés par la poste par Oel-Pool ou par un tiers mandaté par Oel-Pool, et ce, en Europe uniquement.

L'attribution des prix ne peut pas être contestée. Les prix communiqués sont tirés au sort. Un paiement en espèces est exclu. Tous les engagements de Oel-Pool envers le gagnant sont considérés comme intégralement respectés lors de la remise du prix. Le droit au prix ne peut être cédé. Les éventuels impôts, taxes et redevances générés par le gain d'un prix sont à la charge du gagnant. Lors de la participation de personnes mineures ou juridiquement incapables, il est présumé que la participation au jeu et l'utilisation du prix interviennent en accord avec le représentant légal et sous sa supervision.

Oel-Pool se réserve le droit d'interrompre ou de mettre fin au jeu-concours à tout moment, sans préavis et sans indication de motifs. De même, les présentes conditions de participation peuvent être modifiées à tout moment par Oel-Pool sans notification particulière.

Acceptation des conditions de participation:

5. Par sa participation au jeu-concours, le participant accepte les présentes conditions de participation sans réserve. Le non-respect des présentes conditions de participation entraîne l'exclusion du jeu-concours. Le cas échéant, les éventuels gains peuvent être annulés ou retirés et être attribués à d'autres participants.

Manipulation:

6. Oel-Pool se réserve le droit d'exclure des personnes du jeu-concours en cas d'indices relatifs à une atteinte tentée ou effective aux chances de gain par manipulation. Les frais occasionnés en cas de manipulation ou de tentative de manipulation sont facturés à l'auteur de la manipulation et d'autres démarches juridiques pourront être entamées.

Prix:

7. Les prix suivants sont tirés au sort parmi tous les participants enregistrés correctement:

- **2 x 1 semaine d'hiver en Finlande** pour 4 personnes dans une chaleureuse cabane en bois à Luosto (inclus vols directs, transferts, 10 km de safari avec les huskies et randonnée en raquettes de 3 h)
- **5 descentes en bob comme passager** sur l'Olympia Bob Run de Saint-Moritz – Celerina pour 2 personnes (inclus 2 nuits en hôtel 4 étoiles, menu de 4 plats, petit-déjeuner et champagne de bienvenue)
- **5 soirées igloo** pour 4 personnes, inclus construction d'igloo accompagnée, nuit et soirée fondue
- **5 entraînements à la conduite en hiver** pour 2 personnes à Zernez (inclus boisson de bienvenue, restauration, nuit, café et pâtisserie)

Les prix ne sont pas convertibles en espèces.

Protection des données:

8. La réalisation du jeu-concours repose sur la base juridique applicable au traitement de données. Les données sont utilisées pour désigner les gagnants.

9. Oel-Pool a recours à un prestataire technique pour la réalisation technique du jeu-concours. Les données des participants nécessaires pour désigner les gagnants et distribuer les gains sont enregistrées dans son système. Dans ce contexte, des données sont enregistrées à l'intérieur de l'Europe.

10. Après le déroulement et la fin du jeu-concours, toutes les données personnelles sont effacées dans la mesure où un participant, en conformité avec le paragraphe ci-dessus, n'a pas expressément autorisé Oel-Pool dans le cadre de la participation à traiter ces données à l'avenir à des fins commerciales.

11. Les participants ont le droit d'exiger à tout moment d'accéder à leurs données personnelles enregistrées auprès de Moveri et du prestataire technique, ainsi que d'en obtenir la restitution et la rectification. Les participants ont par ailleurs le droit de demander à tout moment à l'organisateur du jeu-concours de supprimer les données personnelles nécessaires à leur inscription au jeu-concours. L'accès, la restitution, la rectification ou la suppression des données peuvent être exigés??? par e-mail à l'adresse info@oelpool.ch. Si la suppression précède le tirage des prix, la participation au jeu-concours n'est pas possible.

Responsabilité:

12. Oel-Pool décline toute responsabilité relative à la réalisation de ce jeu-concours, en particulier au titre de défauts techniques ainsi que de défauts de matériel et logiciel de toute nature, d'interruptions de connexion au réseau, de transmissions incomplètes, tardives ou perdues ou de transmissions susceptibles d'endommager le système de l'utilisateur.

Recours et droit applicable:

13. Aucune correspondance n'est échangée. Tout droit de recours est exclu. Seul le droit matériel suisse s'applique au présent jeu-concours, le droit international en matière de conflits de loi étant exclu. Sous réserve de toute autre disposition du droit étranger applicable en cas de résidence d'un participant à l'étranger. Le for exclusif est à Suhr.

Disposition finale:

14. La nullité de l'une des dispositions des présentes conditions de participation n'affecte pas la validité de ses autres dispositions.

Suhr, septembre 2023

© 2023 Oel-Pool AG, Spittelweg 1, 5034 Suhr